

Mémoire dans le cadre du PROJET DE RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION MINISTÉRIELLE DE GLENCORE POUR LA FONDERIE HORNE

Présenté le 20 octobre 2022 au

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Présenté de façon individuelle par

53-54

Table des matières

PRÉAMBULE – CONTE	2
AVIS DÉFENDU	4
CONSTAT	4
MA DEMANDE POUR L'AUTORISATION MINISTÉRIELLE	5
ANNEXES	7
A. PRÉSENTATION.....	7
B. PARTICIPATION AU DOSSIER.....	7

Préambule – conte

Paul et Jeannette

C'était un petit village comme il y en a ici et là. Qu'on voit passer par la fenêtre de l'auto pendant des voyages trop longs. On voit des autos et des maisons blanches, bleues, grises, flambant neuves ou anciennes. Par le hublot de l'auto, ça a l'air tout le temps pareil d'une place à l'autre. On passe par là, c'est tout. Une fois, on s'est arrêté. C'étaient plus seulement des maisons et des autos. Il y avait le monde. Des personnes qui vivaient dans les maisons et qui conduisaient les autos.

Il y avait du monde. Les gens marchaient d'un côté et de l'autre. Ils travaillaient fort en dehors et beaucoup aussi en dedans. Le soleil chauffait en été et le lac gelait en hiver.

Il y avait Paul et Jeannette. Deux voisins.

Paul travaillait fort, surtout dehors. Il faisait du bois de chauffage. Du beau bouleau, madame, monsieur. Du bouleau avec sa belle écorce blanche; le meilleur bois de chauffage, disait Paul. Paul faisait du beau boulot avec son bouleau ! Il en vendait partout aux alentours. Pour faire son boulot, Paul travaillait fort; c'est pesant du bouleau. Il prenait des grands arbres. Il les coupait en bûches et fendait les bûches. Il faisait des paquets avec les bûches et mettait sur les paquets une affiche : « Bouleau à vendre ». Quand il avait terminé, il ramassait toutes les belles écorces blanches et faisait un beau feu. Ensuite il recommençait : arbres, bûches, paquets, « à vendre », feu et arbres, bûches, paquets, « à vendre », feu. Arbres, bûches, ... et encore.

Jeannette aimait bien son voisin Paul. Elle disait de Paul, « il travaille beaucoup ». Jeannette sortait sur le balcon de sa maison et son voisin Paul coupait ses arbres avec sa grosse tronçonneuse mécanique. « *Wing wing bouboubou wing* », le bruit dérangeait Jeannette. Ensuite c'était la fendeuse à bois avec un moteur à essence, tous les jours, toute la journée : « *Pout pout pout vroom vroom, pout pout* ». Quand enfin Paul avait tout fendu ses bûches, « pouf pouf pouf » la fumée du feu d'écorces de bouleaux qui s'en allait chez Jeannette.

Jeannette commençait à en avoir assez. Elle a dit à Paul : « Pourrais-tu faire moins de bruit Paul ? ». Paul lui a répondu que ce n'était pas possible. Pour faire son boulot avec son bouleau, il fallait utiliser sa tronçonneuse et sa fendeuse, pas le choix. La réponse a fait un petit froid entre Jeannette et Paul. Jeannette est retournée dans sa maison. Elle n'était pas contente. Elle a décidé de retourner voir Paul et lui dire. « Ça me dérange la tronçonneuse et la fendeuse. Ça fait du bruit et ça sent l'essence à plein nez. Et je ne te parle même pas de la fumée noire de l'écorce de bouleau. Paul lui répond à peu près la même chose : « Mon bouleau est en demande. Les gens réchauffent leur maison avec mon bois. Comment peux-tu ne pas être contente ? »

Jeannette a bien compris que Paul ne l'écoutait pas. Faudrait s'y prendre autrement. Jeannette est retournée voir son voisin Paul et lui a dit :

- « Ton bois il est beau. C'est du beau boulot que tu as fait. »

Paul était fier qu'on lui fasse un compliment.

- « Dans le village voisin, il y a le vendeur de bois, du bouleau aussi. Paraît qu'il est très apprécié de ses voisins. »
- « Ah oui ? », s'est questionné Paul.
- « Il paraît qu'il a commencé à livrer ici, dans notre village. Il paraît qu'il vend du bois sans déranger les voisins. Les clients sont bien contents. »

- « Il fait comment ? », demande Paul.
- « Il en fait moins souvent, moins longtemps et la semaine seulement ».
- Paul dit : « C'est moins payant ? ».
- Jeannette lui répond : « Mais tout le monde est content ».

Jeannette continue sa jasette avec son voisin. Elle lui dit même que si Paul le veut, il pourrait être meilleur que le vendeur de bois du village voisin. Il pourrait trouver une meilleure façon de faire son boulot. Il y a des solutions.

Paul s'est mis à regarder les voisins. Il les voyait changer. Il y en avait un qui avait acheté une tondeuse à gazon électrique. Électrique ! Paul est aller faire un tour à la quincaillerie et est revenu avec une grosse fendeuse à bois, plus grosse que la précédente. Une grosse fendeuse à bois rouge mais électrique ! D'une petite boîte juste à côté, il a sorti une belle tronçonneuse jaune mais électrique. Quand c'est électrique, ça ne fait pas de bruit et ça ne sent rien !

Paul a continué de faire du bon boulot avec son bouleau pendant longtemps. Jeannette disait bonjour à son voisin Paul tous les jours et lui disait : « C'est du beau bouleau, quel beau boulot, bravo ! ».

Paul et Jeannette ont fait du bon boulot, ensemble.

Ça s'est passé dans un petit village, qu'on voit passer par la fenêtre de l'auto. Un petit village comme on en voit ici et là. Comme on en voit ici et là, parce que depuis que Paul et Jeannette ont fait du bon boulot, les autres villages ont fait comme eux. Ils ont fait du bon boulot ensemble pour avoir du beau bouleau.

FIN

Avis défendu

Le changement vers une qualité de l'air adéquate peut se faire rapidement seulement avec la participation bienveillante et honnête du MELCC et de Fonderie Horne et en collaboration avec la société de Rouyn-Noranda.

Constat

Le changement vers une qualité de l'air adéquate est trop lent.

Sur certains pans de notre société, nous pouvons observer l'accélération de changements de façon notable. L'acceptation des diversités culturelles fait son chemin rapidement. L'augmentation de l'accessibilité de produits alimentaires biologiques ou d'agriculture responsable est soutenue. Etc.

J'ai pu observer, depuis les 30 dernières années, un progrès significatif à l'égard de certains comportements responsables de citoyens en respect de l'environnement. Le changement semble lent sur des décennies, mais il est plutôt rapide depuis quelques années.

Dans le dossier de l'assainissement de l'air à Rouyn-Noranda, le changement est jusqu'à maintenant lent. Les 15 dernières années (période couvrant les précédents certificats d'assainissement) nous montrent une stagnation.

Les acteurs qui ont défilé dans le paysage de ce dossier ont presque tous été proactifs en participant à différentes assemblées, en y consacrant du temps, en consultant la documentation, en effectuant des recherches et en réfléchissant à des solutions. Malheureusement, des représentants de la fonderie Horne n'ont pas mis en reflet cette même attitude. On a pu observer des manœuvres de déstabilisation de certaines personnes sur des comités, des refus d'accorder de la crédibilité aux organisations publiques l'arrêt de travaux d'amélioration, sans explication. La fonderie semble agir seulement quand elle est obligée; une apparence de proactivité déficiente.

Ma demande pour l'autorisation ministérielle

Le changement vers une qualité de l'air adéquate doit accélérer.

- Considérant L'autorisation ministérielle à venir d'une durée de 5 ans additionnée aux certificats précédents couvre une période de 20 ans.
- Considérant Pendant la totalité de cette période de 20 ans, les problèmes de santé en lien avec la qualité de l'air à Rouyn-Noranda (RN), sont connus et documentés scientifiquement et des recommandations ont été émises par la Direction de Santé publique du CISSAT afin d'améliorer substantiellement la situation.
- Considérant Pendant les précédents certificats d'autorisation, les exigences du MELCC n'étaient pas à la hauteur des recommandations de la Direction de santé publique.
- Considérant Le MELCC, au terme de la prochaine autorisation ministériel, aura eu 20 ans pour exiger le respect des lois et règlement sur l'amélioration de la qualité de l'air de la part de la fonderie Horne.
- Considérant L'amélioration de la qualité de l'air à un niveau attendu et adéquat est trop lente.
- Considérant L'avis du 15 octobre de la Direction de santé publique résume avec clarté la situation et l'historique des études des dernières années.
- Considérant La participation proactive des citoyens de RN.
- Considérant Le manque de rigueur du MELCC dans les exigences qu'il demande à la fonderie Horne.
- Considérant La faible proactivité de la fonderie Horne.

Je demande que:

- Le MELCC soit rigoureux dans ses engagements envers la population. [[Déclaration de services aux citoyens du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)]
- Le MELCC soit rigoureux et équitable dans l'application des lois. [[Lois et règlements du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)]
- Le MELCC exige une démonstration rigoureuse, complète et soutenue de la fonderie Horne dans leurs propositions de solutions.
- La qualité de l'air adéquate à Rouyn-Noranda doit être obtenue le plus rapidement possible pendant le mandat ou avant l'échéance de la présente autorisation ministérielle.
- Les échéances de l'autorisation ministérielle doivent être dynamiques en fonction de l'évolution du dossier afin de maintenir une pression vers l'amélioration.

- La qualité de l'air à Rouyn-Noranda doit s'améliorer selon l'avis de la Direction de la santé publique du CISSAT, du 15 octobre 2022. [[2022-10-15 Avis-DSPu-AT Renouvellement-autorisation-ministerielle-Glencore-Fonderie-Horne Final-web.pdf \(gouv.qc.ca\)](#)]

Annexes

A. Présentation

Je suis résident de la ville de Rouyn-Noranda et du quartier Notre-Dame (QND) depuis 53-54

Ma résidence se situe au 53-54 de la fonderie Horne, soit à 53-54 à vol d'oiseau des installations.

Notre famille est composée de 53-54 personnes dont⁵³ enfants nés en 53-54. Ils ont vécu leur petite enfance et vivent actuellement leur jeunesse⁵⁴ dans le 53-54

Notre propriété, avant notre arrivée, a été occupé pendant plusieurs décennies par une famille dont le 53-54 ont eu⁵³ enfants. 53-54 est décédé du cancer du poumon dans cette résidence. 53-54 nous a vendu sa propriété. Il avait⁵⁴ 53-54 au moment de la vente. Ce couple 53-54 Selon les témoignages, 53-54 t ceci jusqu'au départ de 53-54

Les sols et les légumes de notre propriété étaient, avant notre arrivée, échantillonnés par la Direction de santé publique dans le but de caractériser la contamination dans le cas du sol et dans le but de détecter le transfert de contaminants dans le cas des légumes. Nous avons poursuivi l'entretien des jardins et ainsi la Direction de santé publique a maintenu l'échantillonnage et l'analyse de nos sols et légumes.

L'analyse démontrait que les sols étaient significativement contaminés. Pour les produits potagers, les légumes racines ne présentaient pas de contamination anormale. Les produits en feuillage, comme les fines herbes ou autres feuillages couramment utilisés en alimentation étaient lourdement contaminés et ne devaient pas être consommés.

B. 53-54 au dossier

53-54 comité de citoyens piloté par la Direction de la santé publique. Ce comité réunissait des acteurs du QND, soit la DSPu, l' élu municipal, à l'époque le directeur général de Minéraux Noranda, le président syndical des employés de la fonderie, des citoyens.

53-54 comité de liaison piloté par la fonderie Horne, mis en place en 2019.

53-54 comité Santé et Environnement piloté par la DSPu.

53-54 à des manifestations publiques sur différents fronts, afin d'ajouter une pression en parallèle des implications dans les comités.